LE PRINTEMPS AU PARC BARBIEUX, A ROUBAIX

(Ph. J. de Rx.)

L'UN DES MAGNIFIQUES MAGNOLIAS EN FLEURS QUE L'ON PEUT ACTUELLLEMENT ADMIRER AU « BEAU JARDIN ».

CHEMINOTS RETRAITÉS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE. — Réunion trimestrielle dimanche prochain, à 15 h., au siège, place de l'Eglise Saint-Louis.

COMBATTANTS BELGES. — Réunion de commission dimanche prochain: permanence pour les sociétaires de 10 h. à midi: de service: MM. Piron et Bagein.

ANCIENS VOLONTAIRES BELGES DE L'ARMISTICE. — Inscription des membres nouveaux dimanche, de 10 h. à midi, au siège, 30, rue Nationale.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE « LES PUROTINS ». — Demain samedi, réunion générale obligatoire, 23, place de la Victoire.

CERCLE N.-D. DE CONSOLATION. — Réunion des membres dimanche prochain, à 15 h. 30 au Cercle pour la réception du Cercle N.-D. de Pellevoisin.

ASSOCIATION AMICALE des COIFFEURS. — Réunion lundi iprochain pour les patrons coiffeurs au siège, 50, rue Nationale, à 9 h. 30; projet d'une amicale des dames et recensement.

AMICALE COLBERT. — Réunion de commission ce vendredi, à 16 h., au siège

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce vendredi à 20 h., répétition générale.

FANFARE « LES INTIMES ». — Ce vendredi 1er avril, répétition générale : communication du président ; sortie.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIÉ ». (BLANC-SEAU). — Ce soir, vendredi 1er avril, à 20 h., répétition partielle pour toutes les parties ; à 21 h., ensemble.

« LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU ». — Ce vendredi 1er avril, à 19 h. 30, répétitions partielles pour toutes les parties ; à 20 h. 15, ensemble. A 21 h., réunion de Commission.

CHORALE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Ce vendredi, à 20 h., répétition générale.

CHORALE N.-D. DE LOURDES. — Ce vendredi, à 20 h., répétition mixte à l'église.

BOURSE COMPTANT TERME - Renseignements financiers Comptoir Change
16, Place République, Tourcoing (Tél. 905)

MOUVAUX

CERCLE DRAMATIQUE « LES XX ». — Ce soir, vendredi 1er avril, à 20 h. 30, réunion de Commission au siège, « Café du Centre ». Les sociétaires possédant les brochures « Le Rachat et « Sud », sont priés de les remettre dans le plus bref délai, soit au « Café du Centre », soit chez M. Jean Hellin, rue Elébar.

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE LIBRE DE LA PAROISSE SAINT-GERMAIN. — Dimanche 3 avril, à 11 h. 15, au siège, rue Négrier, réunion des membres de la Commission.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. CALLEWAERT, 129, rue de Tourcoing.

Essayez cette recette économique contre la toux et les rhumes

Aucun remède ne soulage plus rapidement dans les cas de toux, rhumes et bronchites, que cette simple recette. Demandez à votre pharmacien 30 grammes de Myrodine. Mélangez-les avec vous à 1/4 de litre d'eau chaude et une cuillerée à soupe de sirop, de sucre ou de miel. Vous obtiendrez une grande bouteille du médicament le plus énergique et le plus efficace, agréable au goût et, par conséquent, pris très volontiers aussi par les enfants. La première dose de sirop de Myrodine arrête immédiatement ce rhume désagréable. Le nez se dégage, la respiration devient plus aisée, la toux cesse et l'affection est arrêtée. Cet excellent remède est facile à préparer et il est recommandé à toute personne sensible aux rhumes et aux bronchites d'en faire l'essai.

MARCQ-EN-BARŒUL

M. Robert Poeymirou reçoit la médaille de vermeil de la Reconnaissance française

Nous apprenons avec plaisir que M. Robert Poeymirou, employé au fonds municipal de chômage, domicilié à Marcq-en-Barœul, rue de la Paix, 42, vient de se voir décerner la médaille de vermeil de la Reconnaissance française.

Né à Paris le 28 août 1899, il vint résider à Lille avec sa famille vers 1904. Au moment de la guerre 1914, il faisait partie des Eclaireurs de France et se présenta comme volontaire à la clinique départementale d'Esquermes dont une partie avait été transformée en hôpital. Après une chaude aventure à Lesquin, où il faillit être tue par les balles allemandes, il rentra à Lille où il fut rafié par l'ennemi en octobre 1914. Il fut emmené dans un bataillon de discipline à Guise (Aisne), puis tranféré de là dans divers camps de prisonniers civils en Allemagne. Il s'y trouvait encore en octobre 1918 et dut sa libération à la révolte qui grondait alors dans l'Allemagne en déroute. Rentré en France, il reçut, vers 1925, un insigne d'honneur de la Fédération des éclaireurs de France, avec cette très belle citation :

M. POEYMIROU

« Poeymirou Robert : volontaire dans un hôpital, s'est spontanément offert, le 3 septembre 1914, pour servir de guide aux troupes d'infanterie françaises, et a assisté aux engagements du 4 septembre. Fait prisonnier par les Allemands après la chute de la ville, a toujours refusé de travailler pour l'ennemi et fut, pour ce motif, déporté pendant deux ans en Allemagne ».

En 1920 il s'engagea comme volontaire dans l'armée d'Orient. Il fut affecté aux tirailleurs sénégalais, puis envoyé en Thrace Occidentale, et transféré de là à l'armée du Levant, où il participa à la mémorable colonne d'Alep. Il devait rapporter de ces expéditions la médaille de Syrie-Cilicie.

Libéré du service militaire, M. Robert Poeymirou regagna Lille où il fut, pendant plusieurs années secrétaire du groupement commercial « Les Amis de Vauban » et membre du Comité de secteur « Wazemmes-Esquermes-Vauban ».

Depuis cinq ans, M. Poeymirou réside dans notre ville où il a déjà su s'attirer bien des sympathies, tant de ses supérieurs et de ses collègues que de ses voisins et amis. Fin diseur, il est recherché par les sociétés et prête d'ailleurs avec la meilleure grâce son concours en de multiples occasions.

Cette distinction ne peut que réjouir franchement tous ceux qui connaissent et estiment M. Poeymirou, qui, malgré de si beaux états de service, n'en conserve pas moins dans la vie civile une modestie du meilleur aloi. Les plus sincères et les plus vives félicitations doivent lui être adressées et nous nous y associons volontiers.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — et vous sauterez du lit le matin "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces, étonnantes pour faire couler la bile. *Exiger* les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies : 9 frs 75.

L'inauguration de la salle d'œuvres de la paroisse Saint-Vincent

C'est le dimanche 3 avril qu'auront lieu la bénédiction et l'inauguration de la nouvelle salle de fêtes de la rue de l'Hospice.

Cette journée sera présidée par M. le vicaire général Bouchendomme, archidiacre de Lille-Roubaix-Tourcoing. Elle commencera par une messe de communion générale à 7 h., de tous les membres appartenant aux œuvres paroissiales.

A 10 h., grand'messe solennelle chantée par la chorale Saint-Vincent, qui interprétera une messe à deux voix ; les hommes et les jeunes gens se placeront dans la nef centrale. A l'issue de cette cérémonie, un cortège groupant tous les membres des mouvements spécialisés et des diverses œuvres, se rendra à la nouvelle salle par les rues du Lazaro et de l'Hospice. M. le vicaire général Bouchendomme procédera alors à la bénédictic des nouveaux locaux ; puis seront présentés de brefs rapports sur les diverses sections de l'action catholique dans la paroisse.

L'après-midi, à 16 h. 30, un spectacle sera offert au public marcquois. Cette séance récréative sera présidée par M. l'abbé Chantry, doyen de Marcq. Le programme qui sera exécuté par l'excellente troupe Portier, de Wattrelos, comprendra notamment le chef-d'œuvre de Jean Dabril : « Mon oncle et mon curé ».

On peut, dès maintenant, retenir ses places en s'adressant à l'imprimerie Dervaux, rue Raymond-Derain. Le prix des places a été mis à la portée de toutes les bourses et fixé ainsi qu'il suit : Premières, 5 fr. ; Secondes, 3 fr. ; Tribunes (écoliers), 1 fr.

Les agents Bonte et Delattre à l'honneur

Au cours d'une réunion qui s'est tenue le mercredi 30 mars, à la Bourse de Lille, le président de la Société mutuelle de la police de Lille et environ, a annoncé à MM. Maurice Bonte et Ernest Delattre, agents de la police locale, que la médaille de bronze de la Mutualité venait de leur être décernée, en récompense des nombreux services rendus à la cause mutualiste, depuis de longues années. Nous leur présentons nos sincères félicitations.

Les anciens combattants de Rouges-Barres en excursion aux Floralies de Gand

Les Anciens combattants de Rouges-Barres organisent pour le dimanche 24 avril, un voyage à Gand, avec visite de la ville (entrée dans les principaux monuments) et visite des Floralies. Les adhésions sont reçues jusqu'au 10 avril, chez MM. Moureau, 162, rue du Dépôt; Chauvière, 171, avenue de la République; Muller, 95, avenue de la Petite Hollande; Ernout, 6, rue Abbé Lemire, à Marcq-en-Barœul.

UNE ENQUÊTE est ouverte sur un projet de lotissement d'un terrain à usage de jardins, appartenant à M. Doutreligne, et situé front à l'avenue Poincaré. Les pièces de l'affaire seront déposées à l'Hôtel de ville (secrétariat), du 1er au 9 avril inclus, pour être communiquées à tous les intéressés. M. Louis Dieu, percepteur honoraire, est nommé commissaire-enquêteur et recevra en cette qualité à la mairie le samedi 9 avril, de 14 h. à 16 h. les déclarations de ceux que ce projet intéresse.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES ET DES SECOURS TEMPORAIRES. — Aujourd'hui à l'Hôtel de ville, de 9 h. à 11 h. Entrée par le bureau de police.

GROUPE SCOLAIRE du PLOUICH. — En vue de connaître le nombre d'élèves qui fréquenteront les écoles du Plouich, dont l'ouverture est fixée au 1er octobre 1938, la municipalité fait actuellement une enquête auprès des parents d'élèves habitant ce quartier. Elle a adressé à cet effet un questionnaire en les priant de le compléter et de le remettre à la mairie (guichet 9) pour le 8 avril dernier délai. Le maire rappelle que, par suite de l'ouverture de ce groupe scolaire, il ne sera plus possible à la commune de prendre à sa charge les frais de fournitures classiques des enfants de la localité qui fréquenteraient les écoles de localités voisines.

Rhume de Poitrine

Frictionnez gorge et poitrine avec cet onguent puissant. Agit comme un cataplasme et dégage des vapeurs médicamenteuses. Décongestionne, facilite la respiration, enraye le rhume presque toujours en une nuit.

VAPORUB VICKS

HALLUIN

AUX INVALIDES BELGES. — La section de l'arrondissement de Lille, de la Fédération nationale des militaires belges mutilés et invalides de la guerre, dont le siège est à Roubaix, 3, rue de l'Espérance, tiendra en ce local une permanence, le dimanche 3 avril, de 10 h. à midi.

Les invalides non groupés, soucieux de leurs intérêts, y sont cordialement invités. Tous les renseignements qui leur sont utiles, leur seront procurés.

Les invalides habitant Halluin ou la région qui ne pourraient se rendre à Roubaix, peuvent s'adresser à Halluin, avenue de l'Hôpital, tous les jeudis, de 18 à 20 h.

Seuls, les invalides belges résidant dans le département du Nord peuvent faire partie du groupement.

A LA « JEUNE GARDE ». — Exercice pour les pupilles, à 18 h. 30; pour les adultes, à 19 h. 30, aujourd'hui vendredi, au Cercle catholique, rue de la Gare.

LA CONSULTATION des NOURRISSONS. — Elle aura lieu ce vendredi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

ÉTABLISSEMENT DE BAINS-DOUCHES, rue de Lille. — Ouverts aujourd'hui vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA CONCORDIA-HARMONIE. — Répétition générale ce vendredi, à 19 h. 30, au local.

RONCQ

Les fêtes de quartiers

Afin d'encourager les organisateurs des fêtes de quartier, le conseil municipal a comme les années précédentes, alloué des subventions aux comités des divers hameaux de la commune.

Ces subventions seront réparties comme suit :

Rue de Bousbecque, 100 fr. ; rue Henri-Barbusse (quartier des Chats-Huants), 200 fr. ; quartier du Faubourg, 100 fr. ; des Cosaques, 100 fr. ; du Four-Continu, 100 fr. ; du Moulin, 100 fr. ; du Pied-de-Bœuf et du Dronckaert, 200 fr. ; des Trois-Ballots, 100 fr. ; des rues Destombes et de la Vieille-Cour, 100 fr. ; de la Gare, 200 fr. ; de la rue du Billemont, 100 fr.

CHEZ LES « ANCIENS MILITAIRES » DU BLANC-FOUR. — Le dimanche 9 avril aura lieu le rebattage de la partie de manille, organisée entre les anciens combattants et les anciens militaires du Blanc-Four. Prière aux anciens militaires de se faire inscrire pour le 7 avril, dernier délai, au siège, café Ladsous-Vérin.

CHEZ LES « PINSONNEUX ». — Réunion générale du « Pôle Nord » dimanche à 18 h. chez M. André Gheeraert, rue Latérale.

SYNDICATS LIBRES. — Paiement des indemnités aux chômeurs partiels et complets ce vendredi de 17 h. 30 à 19 h. à la Maison des Syndicats, 62, rue Henri-Barbusse.

A LA « JEANNE D'ARC ». — Aujourd'hui vendredi, exercice pour les pupilles à 19 h.; pour les adultes à 20 h. à la Maison paroissiale, rue du Docteur-Galissot.

A LA CHORALE PAROISSIALE DE St-PIAT. — Répétition pour les jeunes filles ce vendredi à 19 h., salle des catéchismes.

BONDUES

SYNDICATS LIBRES. — Ce vendredi, permanence de 18 h. à 18 h. 30 à l'estaminet Gallois. Paiement des allocations de chômage et nouvelles adhésions.

LINSELLES

COURS S.O.R. — Aujourd'hui vendredi à 20 h., réunion à la mairie, pour la séance d'instruction.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA St-MICHEL ». — Ce vendredi à 18 h., exercice pour les pupilles ; à 19 h. 30, pour les adultes, au local.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Ce vendredi, à la Maternité, à 14 h., par M. le docteur Godin.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE. — Aujourd'hui à 18 h. 30, cours de solfège à la mairie.

Le soleil vous donne rendez-vous à **MONTE-CARLO** station privilégiée de la Côte d'Azur, qui offre à ses visiteurs, en 1938, tous les jeux actuellement pratiqués: Roulette: Grande Loterie de Pâques. Tout Va - Baccara - Chemin de Fer - 30/40. — Bureau d'inform.: I. av. des Spélugues 26992

BOUSBECQUE

Une réunion de la jeunesse catholique

Dimanche prochain 3 avril, à l'issue de la grand'messe paroissiale, salle du patronage, rue Saint-Joseph, réunion générale de la jeunesse catholique.

Conférence sur « La préparation du jeune homme à son rôle de futur chef de famille ».

Vanwolleghem, journaux, livres, chapelets et images de première communion. 27858

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA St-MICHEL ». — Aujourd'hui vendredi exercice pour les pupilles à 18 h. 30 et pour les adultes à 19 h. 30 au local.

COMINES

UNE LEÇON DE JARDINAGE. — La société des jardins ouvriers cominois organise pour le dimanche 3 avril, à 14 h. 30 « Au Sapeur » une causerie sur les travaux de la saison au jardin. Cette leçon de jardinage sera faite par M. Jules Dassonville, professeur d'horticulture. Tombola entre les sociétaires présents.

SUSPENSION DE COURANT, le dimanche 2 avril, de 7 h. à 14 h., sur le poste « Usine à Gaz ».

STATISTIQUE DE L'ABATTOIR. — On a abattu à l'abattoir de Comines, pendant le mois de mars 50 bœufs et vaches, 56 veaux, 113 porcs et 4 moutons, au total 223 animaux.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception à la mairie de Comines, salle habituelle, les mardi 5 et mercredi 6 avril, de 13 h. à 16 h. 30.

CONCOURS DE LA PERMANENTE MAGIC

MAGIC, la permanente qui tient, aux boucles souples et soyeuses

40.000 FRANCS DE PRIX

RENSEIGNEZ - VOUS CHEZ LE COIFFEUR AFFICHANT « MAGIC »

LILLE

Une conférence de M. Léon Bérard sur l'école publique

C'est ce soir, vendredi à 21 h., que se donne à la salle de la Société Industrielle, la conférence, organisée sous le patronage de notre excellent confrère l'« Instituteur national », avec le concours de MM. Léon Bérard, de l'Académie française, sénateur, ancien ministre ; Joseph Barthélemy, membre de l'Institut ; Michel Coanet, rédacteur en chef de l'« Instituteur national » ; Pierre Delhomme, instituteur public, sur le thème : « L'Ecole publique et son rôle dans la formation de la jeunesse française ».

Ajoutons que le public de la région a largement répondu à l'appel des organisateurs. Aussi est-il prudent de faire numéroter les invitations au bureau touristique des « Amis de Lille ». Grand'place qui sera ouvert jusqu'à 18 h. 30.

Aux « Matinées de lettres et d'histoire »

Une conférence sur la Hollande

C'est la Hollande, qui sera le sujet de la conférence, de dimanche prochain 3 avril, aux « Matinées de lettres et d'histoire », salle de l'Orphéon, 20, rue de l'Orphéon.

Elle sera donnée par M. Willy de Ryck Van der Gracht.

Après la conférence, sauterie.

La conférence de M. Rollin à Lille

En raison des débats importants qui vont avoir lieu sous quelques jours au Parlement, la conférence de M. Louis Rollin est renvoyée à une date ultérieure et très prochaine.

Un incendie détruit un entrepôt de chiffons, au Faubourg des Postes

Un incendie s'est déclaré mercredi soir, dans un entrepôt de chiffons, de la firme Minot et Hirsch, sis rue de Marquillies, à Lille.

Malgré l'intervention des pompiers, le feu trouvant un aliment idéal, dans les chiffons entreposés, anéantit le magasin et son contenu.

On suppose que le sinistre est dû à un échauffement des marchandises.

Les dégâts qui ne sont pas encore évalués, seraient considérables.

A la Société complémentaire des assurances sociales de la Mutualité du Nord

L'assemblée générale de ce groupement aura lieu le dimanche 3 avril, à 9 h. 30, dans le grand hall de l'Hôtel de la Mutualité : 11, boulevard Vauban.

A l'issue de cette réunion se tiendra une assemblée générale extraordinaire.

En raison des questions importantes figurant à l'ordre du jour, les sociétaires sont instamment priés d'assister à ces deux réunions.

L'assemblée générale des amputés de guerre

L'assemblée générale du groupement régional du Nord et du Pas-de-Calais affilié à la Fédération nationale des Amputés de guerre de France, aura lieu le dimanche 3 avril, salle de l'Orphéon, rue de l'Orphéon, à 14 h.

Ce groupement qui s'est signalé à l'attention des grandes victimes de guerre, que sont les amputés, a fait aboutir à ce jour leurs principales revendications et il a réalisé une entr'aide importante.

Son siège est : 13, rue du Molinel, à Lille.

AMICALE L'ETOILE DES ANCIENS MOBILISÉS 1914-18. — Le Conseil d'administration prie les sociétaires en retard pour le paiement de leur cotisation de l'année 1938, d'en effectuer le versement chez le trésorier, M. Milleville, 42, rue Nationale, à Lille.

Demain samedi 2 avril, à 16 h., réunion des membres de la Commission au siège, « Café Michel », place Rihour à Lille : décisions très importantes.

AMICALE DE L'ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE TÉLÉGRAPHISTES DE LA 1re RÉGION. — Le prochain cours de perfectionnement des S.O.R. télégraphistes aura lieu le samedi 2 avril, dès 16 h. 45, à l'Institut de physique, à Lille, 50, rue Gauthier-de-Châtillon. Les élèves sont instamment priés d'être présents à l'heure prescrite.

NORD

Un sexagénaire est retrouvé mort chez lui, à Denain

M. Fortuné Locquet, 69 ans, demeurant seul rue Roger-Salengro, 36, à Denain, a été retrouvé mort, auprès du poêle.

Le médecin a conclu à une mort naturelle, due à une congestion cérébrale et, en conséquence, a délivré le permis d'inhumer.

Un enfant est grièvement blessé par une auto à Cambrai

Jouant mercredi soir, en face de la maison paternelle, rue Cantinpré, 38, à Cambrai, le jeune Jean Lobry, 8 ans, a été renversé par une auto pilotée par M. Robert Poissonnier, industriel à Arvillers (Somme).

Relevé avec une fracture du crâne, le petit blessé a été transporté dans une clinique.

Un chef de train est tamponné par une locomotive en gare de Valenciennes

Mardi soir, M. Ernest Goube, de Valenciennes, chef de train à la Cie du Nord, traversait les voies, pour assurer son service, en gare de Valenciennes, quand il a été heurté et renversé, sur les rails par une locomotive, en manœuvres.

Le chef de train ayant eu la présence d'esprit de se coucher, dut ainsi à son sang-froid, d'échapper à une mort horrible.

Malheureusement, son pied droit avait resté hors des rails, fut sectionné.

Le blessé fut transporté d'urgence à l'hôpital. Il a l'épaule gauche et plusieurs côtes fracturées, et il a dû subir l'amputation de la jambe droite.

Un Algérien en état d'ivresse voulait s'emparer... d'une locomotive à Valenciennes

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des cheminots du dépôt de la gare de Valenciennes, ont conduit au poste de police, un Algérien qui, passablement ivre avait été surpris tandis qu'il s'évertuait à mettre en marche une locomotive.

Le trop audacieux poivrot a été déféré au Parquet.

La mystérieuse agression de Jeumont se transforme en tentative de suicide

Nous avons relaté, dans nos dernières éditions, qu'une femme Matysiak, de Jeumont, avait été retrouvée par son mari grièvement blessée et sans connaissance, étendue sur le sol de la cuisine de son habitation.

Nous avons dit que trois policiers étaient descendus à Jeumont pour rechercher l'auteur de cette agression mystérieuse.

Un coup de théâtre vient de se produire : ayant pu être interrogée, la femme Matysiak a avoué qu'elle avait voulu se suicider à cause de chagrins domestiques.

L'état de la blessée, toujours en traitement à l'hôpital de Jeumont, où elle a été interrogée, paraît s'améliorer lentement.

Une enquête est ouverte sur la mort du mutilé Bertheloot, à Hazebrouck

Nous avons relaté, dernièrement, que le corps d'un mutilé des deux jambes, Henri Bertheloot, 37 ans, pensionnaire de l'hospice d'Hazebrouck, avait été repêché du canal, près du pont Clodoert. Sa voiturette gisait non loin de là.

Le mutilé, d'un naturel serviable, passait son temps à faire des courses pour les personnes qui voulaient bien l'employer et qui lui remettaient, pour cela, de menues sommes, servant d'argent de poche au malheureux.

Or, le jour de sa disparition, le mutilé devait avoir en poche une cinquantaine de francs et, aux personnes qui l'aperçurent, pour la dernière fois, ce jour-là, Bertheloot déclara avoir été chargé d'une course du côté du Tir des Anglais, par un certain « Monsieur Arthur ». On le vit partir, avec sa voiturette, vers la Motte aux Bois, au lieu de prendre la direction d'Hazebrouck, comme il aurait dû le faire.

Peu de temps après, son veston fut retrouvé sur le bord du canal et, vingt mètres plus loin, se trouvait la voiturette. Fait bizarre, les enquêteurs ne trouvèrent nulle trace de l'argent que devait détenir le noyé ; les poches de son veston, comme son portemonnaie, étaient vides.

Un bizarre accident mortel à Valenciennes

Un accident bizarre s'est produit jeudi vers deux heures à la clinique Jeanne de Flandre, rue Claudius-Lejeune, à Valenciennes.

M. Alfred Bernard, 58 ans, marchand de beurre à Trith-le-Poirier, se rendait à la clinique d'où sa femme, née Laplerre, opérée récemment, devait sortir le jour même.

C'était jour de visite. M. Bernard entra et se dirigea vers l'ascenseur. La poignée de déclenchement ne pouvait être atteinte avec la main. Il la fit fonctionner avec sa canne. La porte ouverte, il entra. Malheureusement, il avait fait opérer à l'appareil un mouvement de descente. Le malheureux, surpris, fut écrasé sous la masse pesante.

Le personnel de la clinique accourut, mais le corps était coincé entre l'appareil et les barres du plancher. Il fallut l'intervention d'ouvriers qui travaillaient dans le voisinage. Mais lorsqu'on dégagea M. Bernard, il ne donnait plus signe de vie.

Après les constatations de la police, le corps fut transporté à la morgue.

UNE BONNE BLAGUE !

Poisson d'avril ! Il a gobé le poisson d'avril ! Combien de fois n'avez-vous pas été pris aux pièges astucieux qui vous étaient tendus en ce jour mémorable ? Et de rire de votre air déconfit, rire plus ou moins jaune il est vrai.

Mais il y a une bonne plaisanterie à faire, si vous n'êtes pas superstitieux. Moquez-vous donc de Dame Fortune... Qu'est-ce que vous risques ? C'est elle qui serait attrapée si vous gagniez 3 millions au prochain tirage de la LOTERIE NATIONALE.

Vite, vite, prenez votre billet... 278354

SOMME

Devenu honnête homme, un contrebandier voit ses rêves s'évanouir en voulant régulariser sa situation

Le Tribunal de Montdidier condamnait récemment un ancien contrebandier picard, nommé Jean Raulin, qui, rescapé d'une « attaque » de fraudeurs remontant à quelques années, s'était réfugié en Belgique pour échapper aux 33 mois de prison dont la justice française l'avait gratifié par défaut.

Installé en Belgique, Raulin s'y fit une situation, puis, un jour, s'éprit d'une jeune Belge. Les jeunes gens se promirent le mariage.

Pour régulariser et purger sa peine, Raulin se confia donc à la justice française, qui, indulgente, réduisit la peine à six mois.

Mais le fisc, plus impitoyable, exigeait le paiement de l'amende et obtint la contrainte par corps.

Apprenant cela, la fiancée de Raulin lui rendit sa parole en retournant sa bague.

---

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du vendredi 1 avril 1938. — N° 32. *

MON CŒUR T'ATTENDAIT

par Pierre Dhaël

— Je vous aime mieux ainsi, vous voilà raisonnable. D'ailleurs je ne vous ai point dit que la situation, certainement difficile, fût absolument désespérée. Briget est, en effet, marié et père de famille, mais il n'aime plus sa femme et se soucie peu de son fils.

Madame de Langerais s'était ressaisie. Elle avait déjà fait la part du feu.

— Ce sera en tout cas plus dur que je ne le pensais, fit-elle. Il s'agira de le décider au divorce.

Le rire sarcastique de Travillier répondit encore une fois :

— Vous vous trompez, Madame, ce n'est pas de le décider au divorce qui sera difficile, mais bien plutôt d'y décider sa femme.

— Parlez donc plus clairement ! s'écria Viviane impatientée.

— Vous ai-je dit que Briget était marié à une provinciale ?

— Comment est-elle ? questionna la comtesse vivement.

Il répondit sans hésiter :

— Fort belle, Madame, presque autant que vous, mais d'une autre beauté et que son mari ne comprend point.

Elle rit à son tour.

— C'est peut-être une provinciale austère, qui l'ennuie.

Il consentit :

— Si vous voulez ; une provinciale austère qui l'ennuie. En tout cas, j'augure qu'au point où il en est, il vous sera facile d'achever sa conquête et de le décider à divorcer. Seulement ni l'un ni l'autre, vous ne pouvez rien sans le consentement de sa femme.

Viviane demanda :

— Ne sont-ils pas séparés depuis longtemps ?

— Aucune séparation légale n'a été prononcée. Jean-Bernard s'est simplement éloigné de son foyer où sa femme, gardienne fidèle et irréprochable, attend avec l'espoir de l'y voir revenir un jour. Elle ne se plaint point. Elle n'exige rien. Il n'y a donc de ce fait aucune matière à divorce ; on ne pourrait en arriver là que par consentement mutuel. C'est pourquoi je vous ai dit tout à l'heure, c'est sa femme qu'il s'agira de décider.

Viviane se leva dans un besoin de mouvement.

— Quel intérêt peut avoir cette femme à entraver l'avenir d'un homme qu'elle n'a pas su retenir et qui ne l'aime plus ?

Travillier l'arrêta :

— N'avez-vous pas dit tout à l'heure vous-même, Madame, que ce devait être une provinciale austère ? Une provinciale austère est généralement fervente catholique. Or, l'Eglise n'admet pas le divorce.

La comtesse de Langerais se tut.

L'argument de Travillier était sans réplique et la terrassait. Elle connaissait sur ce sujet la loi religieuse.

Jamais Mme de Briget ne rendrait à son mari une liberté qui tendrait à le séparer définitivement de sa religion.

Le rêve caressé depuis tant de jours s'évanouissait.

Malgré son empire sur elle-même et sa force de volonté, la jeune femme ne put retenir un mouvement de colère. D'un geste rageur elle jeta sur le parquet les gants qu'elle tenait à la main.

— Imbécile ! fit-elle.

Travillier la regardait en souriant.

— Je vous aime ainsi, dit-il : la colère vous va bien et je me demande si vos yeux ont plus de charmes dans la douceur de l'amour ou dans la cruauté de la déception.

Elle dit :

— Ne vous amusez point de moi, Travillier.

Lui, garda le ton de badinage :

— C'est donc bien dur ?

Elle murmura :

— Oui...

Puis, sa cabrant :

— Je ne renonce pas encore à lui, vous savez... On n'abat pas facilement Viviane de Langerais.

Levant son regard sur Travillier elle surprit ce sourire qui plissait si finement ses paupières et rendait à peine visibles ses yeux fuyants.

— A quoi pensez-vous ? demanda-t-elle.

— Au moyen de vous sauver, Madame.

Elle crut qu'il plaisantait encore.

— Votre habile diplomatie le trouvera peut-être.

Il répondit du tac au tac :

— Qui sait si déjà je ne l'ai pas trouvé ?

Mais elle ricanait aussitôt :

— Je suis incrédule.

— Vous avez tort.

— Dites toujours.

Il reprit sa promenade.

— Madame de Briget est bien, comme je vous le disais tout à l'heure, une catholique convaincue, absolument intransigeante quand il s'agit du dogme. Elle ne se prêtera jamais à un divorce qui permettrait à Jean-Bernard de se remarier civilement. Cependant, si elle le voyait absolument résolu à l'abandonner pour vivre « dans le péché » et qu'on lui fit entrevoir la possibilité d'obtenir une annulation de son mariage en cour de Rome, peut-être, accepterait-elle de rendre à Briget une liberté complète afin qu'il pût contracter un second mariage devant l'Eglise et sauver ainsi son âme.

Viviane de Langerais, suspendue à ses lèvres, l'interrogeait du regard.

— Mais où trouver une cause de rupture ?

Travillier dit :

— Elle existe.

— Comment ?

Il répondit en accentuant ses paroles, afin que la jeune femme en saisît bien le sens :

— Il y a dans le mariage de Briget un cas formel d'annulation : Jean-Bernard, vague cousin de sa femme, l'a, dans son jeune âge, tenu sur les fonts baptismaux. Aux yeux de l'Eglise, le mariage était impossible sans une dispense qui n'a pas été demandée. Une erreur de prénom dans l'acte de baptême et l'ignorance de la famille concernant cette règle ont permis qu'il fût célébré. Il peut être facultativement maintenu ou annulé.

Roger regarda la jeune femme avec un sourire :

— Là est votre chance de salut, ajouta-t-il.

Elle lui demanda :

— Comment avez-vous pensé à cela, ainsi, tout de suite ?

Il répondit sérieusement :

— Je me rends compte, depuis longtemps, que la famille de Jean-Bernard constitue une entrave pour sa carrière... Il doit se débarrasser de ce poids mort. La fortune est aux audacieux dit-on, elle est aussi un peu aux égoïstes qui savent écarter de leur existence ce qui les gêne et les arrête... Jean-Bernard a trop peu d'énergie pour agir lui-même, je me suis donné la peine de chercher pour lui et j'ai découvert ce que je viens de vous exposer. La tâche que mon désir de lui être utile m'a tracée s'arrête-là. Je remets ma trouvaille dans vos jolies mains en souhaitant que vous sachiez en tirer parti.

Elle s'était levée.

— Je ne veux pas vous déranger plus longtemps

Il ne tenta rien pour la retenir.

Près de la porte elle se retourna :

— Monsieur le diplomate, dit-elle, ne serait-il pas plus adroit que vous apprenniez vous-même à Monsieur de Briget cette possibilité de se libérer et que, pour ma part, je feigne d'ignorer son mariage jusqu'au moment où il sera absolument résolu à le rompre ?

L'autre dit :

— Peut-être.

Elle le remercia du regard.

— Je compte sur vous.

— C'est entendu.

Vous êtes le meilleur des amis.

Il ricana :

— En êtes-vous bien convaincue ?

— Absolument certaine.

— Merci.

Cette fois, elle avait franchi la porte. Il la suivit dans le hall.

— Permettez-moi de vous accompagner.

Et comme elle s'apprêtait à sortir, il saisit ses jolis doigts et les baisa.

— Prenez bien garde, belle comtesse.

— Quel danger me menace ?

— Faites attention de ne pas tirer les marrons du feu pour les voisins.

— Je ne vous comprends pas.

Il reprit à voix basse :

— Soyez prudente, très prudente, veillez !... Les hommes sensibles et inconstants sont d'une conquête aisée, mais bien habile doit être celle qui veut les retenir.

Elle chercha les yeux de son interlocuteur.

— Pourquoi me dites-vous cela ? demanda-t-elle.

Il se déroba à son regard pénétrant.

— Je n'ai pas de motifs précis. Je prêche simplement la prudence.

(A suivre).